

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ADOLPHE SCHIMMER

L'annuaire statistique de la France

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 276-280

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19__276_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA FRANCE (1).

La statistique officielle de France a éprouvé en ces derniers temps, dans la composition de son personnel dirigeant, des changements multiples qui, ainsi qu'il arrive ordinairement, ont eu pour conséquence une organisation nouvelle des travaux et publications du service. Mais si les modifications par lesquelles un pouvoir nouveau a le plus souvent coutume d'inaugurer son activité, ne tournent pas dans tous les cas à l'honneur de l'entreprise, on ne saurait le dire assurément des dispositions nouvelles de la statistique française, dont les publications récentes doivent être nécessairement signalées comme des progrès incontestables et d'une haute valeur. Jusqu'à l'année 1874, les publications de la statistique de France consistaient en une suite de volumes (in-folio), dont les diverses séries contenaient le mouvement de la population, et donnaient périodiquement les résultats des recensements et des enquêtes particulières sur l'industrie, l'agriculture, etc. A côté de cela paraissaient, à part, des renseignements excellents sur le commerce des marchandises. En 1874, fut créée, à titre de série nouvelle, la statistique annuelle dont le programme, aussitôt arrêté, contient les quatre divisions suivantes : I. Mouvement de la population ; II. Statistique des grandes villes (centres de la population), avec des chapitres relatifs aux octrois, aux salaires, aux établissements de bienfaisance, aux caisses d'épargne, etc. ; III. Agriculture ; et IV. Industrie. Le premier volume donnait les résultats de l'année 1871 ; depuis lors, trois autres ont également paru. Si manifestes que fussent les progrès accomplis, il manquait cependant encore un ouvrage officiel d'ensemble qui offrît un coup d'œil général sur toutes les questions importantes du domaine public ou économique, un travail analogue à ceux qui existent depuis longtemps en Angleterre sous le titre de « livres bleus », en Autriche, en Belgique et dans d'autres États, sous forme d'« annuaires statistiques », et dont l'absence en France n'a jamais pu être complètement suppléée, même par les meilleures publications privées, au nombre desquelles il faut spécialement citer avec distinction les travaux de M. Maurice Block. De là, ainsi que le fait remarquer la préface du nouvel annuaire, pouvait naître en France et plus encore à l'étranger, l'opinion que les sources statistiques officielles propres à faire connaître les diverses branches de l'économie sociale et politique du pays sont à peu près stériles, tandis qu'en réalité il n'y a que peu de nations chez lesquelles on travaille en cette matière avec autant d'activité et de soin. C'est donc une entreprise éminemment utile et méritoire que de réunir dans un ouvrage d'ensemble les résultats essentiels des recherches statistiques, épars jusqu'alors dans les divers services de l'administration. C'est ainsi que vit le jour l'Annuaire statistique de la France, publié par le service de la statistique générale, dont le fonctionnement est actuellement rattaché, en France, à la direction de la comptabilité au ministère de l'agriculture et du commerce. Le premier volume de cette publication, qui sera désormais continuée chaque année, vient de paraître en format grand in-8° et contient 26 divisions principales.

Le titre du volume causera bien des illusions, puisqu'il porte le millésime de

(1) Extrait du *Journal de statistique d'Autriche (Statistische Monatschrift, IV. Jahrgang, VIII. Heft)*.

1878, tandis que les renseignements qu'il contient se rapportent pour la plupart à l'année 1875, présentent même parfois un retard bien plus considérable et n'atteignent l'année 1876 que dans certains chapitres, tels que ceux du commerce et de la navigation, et l'année 1877 que pour les finances seulement. En revanche; on a constamment joint aux tableaux de l'année étudiée un rapide coup d'œil rétrospectif sur la période des quatre ou six dernières années, en remontant même pour le mouvement de la population jusqu'à l'année 1851, en même temps que l'on indiquait partout les sources peu connues et peu accessibles auxquelles on a puisé et qui permettraient d'arriver jusqu'aux détails pour tel ou tel chapitre.

Le contenu du volume étonne par son abondance extraordinaire. Ce n'est que dans un pays comme la France, où toute l'administration est sévèrement centralisée et, jusqu'aux communes et établissements, reste exclusivement sous la main et sous la surveillance de l'État, que l'on pouvait arriver à extraire des divers rapports administratifs une masse de documents aussi riche et aussi homogène que celle qui nous est présentée par le premier volume de l'annuaire français. En tout cas, tout homme compétent doit reconnaître que l'Annuaire statistique de la France est, sous le rapport de la richesse et de la variété du contenu, non-seulement l'égal de ses prédécesseurs des autres pays, mais encore que dans telle et telle partie il les dépasse notablement pour la plupart, sans même en excepter celui de l'Autriche. Si nous avons, au point de vue général, un *desideratum* à exprimer, nous demanderions à trouver plus souvent dans les annuaires suivants l'indication des nombres relatifs, qui n'apparaissent qu'accidentellement dans ce premier volume, notamment à propos de la densité de la population, des catégories d'individus libérés du service militaire, de la consommation alimentaire par tête d'habitant, et aussi dans le tableau sur l'impôt des portes et fenêtres, et qui, grâce aux aperçus instructifs qu'ils ouvrent au lecteur, ne font qu'exciter chez lui le désir de rencontrer dans tous les chapitres de pareils chiffres d'orientation. Ce serait d'ailleurs d'autant plus nécessaire, que les tableaux sont partout dressés par départements, ce qui fournit assurément des détails aussi instructifs qu'agréables, mais qui, en raison de leur grand nombre et de la multiplicité des rubriques, rend très-difficile une inspection d'ensemble.

Nous empruntons au contenu des différents tableaux, dans la mesure où nous les avons pu pénétrer par un examen qui n'a nullement la prétention d'avoir épuisé la matière, quelques points isolés seulement, sur lesquels nous nous sommes arrêté un peu plus longtemps et qui, en partie du moins, nous semblent propres à présenter sous un jour plus exact les appréciations qui ont été parfois répandues sur la situation de la France.

Le tableau général des mariages, naissances et décès de 1851 à 1875 fait connaître que, dans cet espace de 25 années, le nombre des décès a deux fois excédé celui des naissances, et qu'il en est résulté une diminution de population, qui, en 1854-1855, atteignit le chiffre de 104,924 par suite du choléra, et qui, en 1870-1871, s'est élevée par la guerre à 608,283. La population croît dans toutes les autres années : dans quelques-unes de moins de 100,000 âmes, dans les plus favorisées de près de 200,000. Cet accroissement, qui, pour une population de 36 à 38 millions d'habitants, représente en moyenne un peu moins de 1/2 p. 100, est assurément assez faible, mais les résultats n'en sont pas cependant aussi mauvais qu'on l'a prétendu parfois.

Le tableau sur le clergé, où nous n'avons à regretter que l'absence d'une séparation des ecclésiastiques réguliers et séculiers qui offrirait un grand intérêt, montre qu'en France même on se trouve en présence de ce manque de prêtres qui se rencontre dans la plupart des pays. Pour un nombre total de 55,762 ecclésiastiques catholiques, il n'y a pas moins de 2,183 cures, vicariats et succursales qui restent forcément vacants, et dont l'occupation, jointe à d'autres nécessités du service des diocèses, exigerait encore 3,493 ecclésiastiques. Comme, pendant l'année 1875, il n'y a eu que 1,682 élèves en théologie qui, après avoir terminé leurs études, aient été ordonnés prêtres, et que les 8,252 élèves des séminaires, ainsi que les 2,097 élèves des écoles secondaires ecclésiastiques n'acquièrent que peu à peu la maturité nécessaire à l'exercice de leur vocation, il en résulte que cette calamité se révèle en France comme une des plus difficiles à conjurer.

Des tableaux très-nourris relatifs à la justice, nous extrayons deux points, en commençant par les renseignements sur les faillites, qui, loin d'augmenter en France comme dans les autres pays, restent stationnaires depuis 1872 et indiquent même en 1875 une légère tendance rétrograde, de sorte que les conséquences de la crise économique se font sous ce rapport beaucoup moins sentir en France que partout ailleurs. On y a compté :

	FAILLITES	
	à régler.	terminées dans l'année.
En 1872.	12,203	5,244
En 1873.	12,680	5,584
En 1874.	12,755	5,803
En 1875.	12,489	5,635

Voici maintenant en millions de francs le montant des faillites terminées :

	ACTIF		PASSIF.		
	immobilier.	mobilier.	Dettes hypothécaires.	Dettes privilégiées.	Dettes chirographaires.
1872.	23.4	50.8	22.3	8.4	184.9
1873.	22.3	43.8	21.3	7.8	189.0
1874.	25.9	51.1	25.3	9.7	204.6
1875.	20.2	45.5	20.6	9.0	216.5

Les renseignements sur la déportation ont droit également à tout notre intérêt, d'autant plus qu'ils sont les premiers qui aient été publiés sur la matière et qu'avec une franchise digne d'éloges on les a fait remonter aussi loin que l'on a pu se procurer des données. Dans la période 1872-1875, il n'y a eu de déportations que pour la Nouvelle-Calédonie, à l'égard de 3,864 individus, parmi lesquels 164, soit 4.3 p. 100, sont décédés, mortalité extraordinairement minime si l'on tient compte de la situation. A côté de cela, de 1852 à 1872, le nombre des déportés à la Guyane s'est élevé à 21,248, au nombre desquels figurent 16,128 forçats et 329 membres de sociétés secrètes. A la Nouvelle-Calédonie, ont été déportés de 1852 à 1875, 7,808 personnes, dont 7,260 forçats. Parmi les premiers, il en est mort 9,960, soit 45.4 p. 100; parmi les autres, 969, soit 12.4 p. 100. Dans l'espace de 25 ans, 2,252 forçats, soit 10.6 p. 100 se sont évadés de la Guyane ou ont disparu d'une manière quelconque.

Le chapitre sur les établissements d'instruction est aussi d'une richesse et d'un

intérêt tout particuliers. La France compte au total 71,690 écoles publiques, qui se divisent ainsi qu'il suit :

	NOMBRE absolu.	P. 100.	
Écoles de garçons	24,960	34.8	} 100
— de filles	29,072	40.6	
— des deux sexes	47,658	24.6	} 100
— publiques	58,510	81.6	
— libres tenant lieu d'écoles publiques	1,865	2.6	} 100
— libres ne tenant pas lieu d'écoles publiques	11,315	15.8	
— laïques	51,722	72.1	} 100
— congréganistes	19,968	27.9	
Nombre des élèves. } Garçons	2,450,683	50.9	} 100
} Filles	2,359,045	49.1	
Parmi ces élèves, on en compte dans les écoles laïques	2,938,709	61.1	} 100
— dans les écoles congréganistes	1,871,019	38.9	

Comme établissements d'enseignement secondaire, il existe 83 lycées avec 37,670 élèves et 238 collèges communaux avec 33,980 élèves. L'internat continue à y jouer un grand rôle, car parmi les élèves des lycées il y avait 19,472, soit 51.7 p. 100 internes, et 14,402, soit 42.4 p. 100, parmi ceux des collèges communaux. Après la statistique des Universités, qui comprennent 7 facultés de théologie, 11 facultés de droit, 15 facultés des lettres, 15 facultés des sciences, 3 facultés de médecine, 3 facultés de pharmacie et 20 écoles préparatoires supérieures de médecine et de pharmacie; après la statistique des écoles et établissements spéciaux, vient une exposition détaillée des collections scientifiques, exposition si complète que l'on donne pour les divers musées des tableaux généraux par espèces et par époques des objets qu'ils contiennent. Un tableau sur les monuments historiques fait voir qu'il existe en France 58 monuments de l'époque celtique (dolmens et cromlechs), 136 de la période gallo-romaine, 1,153 édifices religieux et 421 militaires ou civils des périodes subséquentes, et enfin 156 monuments d'autres sortes (tombeaux, fontaines, etc.). Parmi tous ces monuments, 71 ont été restaurés en 1875 avec un crédit de 1,316,545 francs accordé par l'État. Dans les tableaux relatifs aux beaux-arts, on n'a même pas oublié une statistique des théâtres de Paris, à laquelle il y a lieu d'emprunter deux faits: d'une part, dans les 17 principaux théâtres de musique ou d'art déclamatoire, il a été joué, en 1875, 78 actes nouveaux et 318 du répertoire; en 1876, 81 nouveaux et 391 du répertoire; et en 1877, 95 nouveaux et 324 du répertoire; d'autre part, les recettes brutes des 48 théâtres et spectacles de la capitale de la France se sont élevées, en 1875, à 21,442,000 francs; en 1876, à 21,593,000 francs, et en 1877, à 21,684,000 francs.

Dans les chapitres purement économiques, nous relevons des tableaux très-complets sur l'industrie, qui indiquent la situation des établissements industriels de chaque département et qui ne laissent à désirer que sur un seul point, à savoir que, résultant de plusieurs enquêtes spéciales, ils ne sont pas dressés avec autant de détails pour toutes les branches de la production. Pendant que le tableau sur les métaux et les combustibles minéraux se borne à l'indication des quantités produites, on va jusqu'à indiquer pour d'autres branches d'industrie le nombre des établissements et des ouvriers, des moteurs et machines, ainsi que la quantité et la valeur de la production. C'est à ce chapitre que se rattachent les renseignements sur les salaires ouvriers empruntés à l'enquête contenue dans la « Statistique annuelle ». Quant au tableau sur la consommation des boissons et aliments dans les

chefs-lieux de département, tableau auquel sont jointes des indications sur les prix moyens et la consommation moyenne par tête d'habitant, nous en avons déjà fait mention. Des tableaux nombreux et si clairement disposés qui concernent les finances, nous ne détacherons qu'un fait : à savoir que parmi les nouveaux impôts de l'année 1877, le droit de statistique figure avec une recette de 5,842,000 francs. Bien qu'on ne puisse le considérer que comme une surtaxe des plus minimales sur le commerce des marchandises, cet impôt s'élève cependant au total à une somme respectable et met l'administration en état d'élaborer et de publier, sans avoir recours à d'autres ressources, la statistique du commerce des marchandises avec le degré d'extension et de perfection acquises, en France, par ces publications.

C'est ainsi qu'également riche et instructif dans toutes ses parties, l'Annuaire statistique de la France vient prendre rang de la façon la plus remarquable parmi les ouvrages analogues. Quant aux lacunes, dont l'avant-propos déplore la présence comme inévitable dans une première publication, nous ne saurions en vérité en signaler une de quelque importance. En revanche, dans les années ultérieures, nous espérons voir disparaître des colonnes de chiffres un certain nombre de fautes d'impression, qui s'expliquent d'ailleurs par ce fait que les derniers travaux, exécutés peu de temps avant la réunion de la commission permanente du Congrès international de statistique, ont été poussés avec trop de vigueur (1).

ADOLPHE SCHIMMER.

Traduction de M. MARCEL LEMERCIER.

(1) Voir les observations présentées sur le même sujet par M. T. Loua, dans la séance du 12 juin. *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro d'août 1878, page 198.